



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ABITIBI-EST  
VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal  
de la Ville de Malartic du mardi, 6 juillet 2015, tenue au 901,  
rue Royale, à Malartic, à 18 h.**

---

**Avis de convocation :** conformément aux *articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, un avis de convocation pour la présente séance fut signifié à tous les membres du conseil.

Monsieur le maire, Martin Ferron préside la présente séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1  
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2  
M. Jude Boucher, conseiller, district 3  
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4

Sont absents :

M. Daniel Magnan, conseiller, district 5  
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6  
M. Jean Carrier, directeur général  
Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Est également présent :

Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION  
2015-07-253**

**1.0.- Adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour;
- 2.0.- La Petite Séduction : Désignation d'un endroit en l'honneur de madame Anne-Marie Cadieux;
- 3.0.- Levée de la séance.



RÉSOLUTION

2015-07-254  
No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

2.0.- La Petite Séduction : Désignation d'un endroit en l'honneur de  
madame Anne-Marie Cadieux

CONSIDÉRANT QUE madame Anne-Marie Cadieux est la comédienne invitée et attitrée à notre municipalité dans le cadre de l'émission *La Petite Séduction*;

CONSIDÉRANT QUE la société Attraction Images Production III inc. demande l'autorisation d'utiliser des extraits de vidéos du déménagement de maisons appartenant à la Ville;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉSIGNER une section de la piste cyclable, à partir de la première œuvre d'art (« Le Grand Déménagement ») jusqu'à la dernière œuvre d'art (« Forêt d'An-Temps ») : *La promenade des arts Anne-Marie Cadieux*, et ce, en l'honneur de la venue dans la Ville de Malartic de madame Anne-Marie Cadieux, comédienne invitée et attitrée dans le cadre de l'émission *La Petite Séduction*;

D'AUTORISER l'installation d'une plaque commémorative sur ce parcours de la piste cyclable afin de souligner le passage de madame Anne-Marie Cadieux dans notre municipalité le 10 juillet 2015 dans le cadre de l'émission *La Petite Séduction*;

ET D'AUTORISER le greffier à signer avec la société Attraction Images Production III inc. une licence d'utilisation d'extraits de vidéos appartenant à la Ville, et ce, dans le cadre de la réalisation de l'émission *La Petite Séduction*, dont le tournage aura lieu à la Ville de Malartic du 8 au 10 juillet 2015;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2015-07-255

5.0.- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 07,

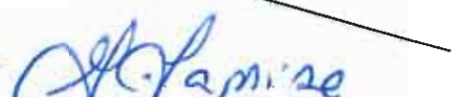
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

  
MARTIN FERRON  
MAIRE

  
Me GÉRALD LAPRISE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT ET GREFFIER